

Préparation à l'habilitation électrique B0H0v (Pour personnel non électricien)

Accès à la formation - Prérequis

Toute personne devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.
Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

Objectif de la formation

Etre capable de respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510.

Le recyclage des connaissances est préconisé tous les trois ans.

Contexte réglementaire : Articles R.4544-9 et R.4544-10 du code du travail, issus du décret n° 2010-1118 du 22/09/2010.

Contenu de la formation

Conformément au document INRS Ed6127

L'habilitation

Présentation et définition de la procédure d'habilitation selon la norme NF C18-510 en relation avec les domaines de tension.

Définitions relatives au courant électrique et ses effets

Nature du courant électrique
Courant continu / courant alternatif
Le circuit électrique
Codes couleur des conducteurs et des câbles
Les paramètres du courant électrique
Intensité, résistance, différence de potentiel, loi d'OHM
Les domaines de tension

Les dispositifs de protection

Disjoncteur - Fusible - Dispositif différentiel

Effets de courant électrique sur le corps humain

Les trajets du courant électrique dans le corps humain
Les effets externes
Les effets internes
La courbe de sécurité intensité – temps

Travailler en sécurité

Les mesures de protection contre les chocs électriques

Contacts directs

Enveloppes (classe des matériels et degré IP Indice de Protection)
Isolation
T.B.T (Très Basse Tension)
Eloignement et barrières
Cas particulier du dispositif différentiel 30mA

Contacts indirects en basse tension

Sans mise à la terre et sans coupure automatique de l'alimentation
Avec mise à la terre des masses et coupure automatique de l'alimentation (schéma TT « tout à la Terre »)

Contacts indirects en haute tension

Risque incendie sur ou près des installations électriques

La PNST (Pièce Nue Sous Tension)

Définition
Les distances de sécurité et les zones (BT et HT)

Rôle des différents intervenants

Codification des titres d'habilitation
Rôle du surveillant de sécurité électrique

Les mesures à prendre lorsqu'une personne est en cours d'électrification

Protéger / Secourir / Alerter

Exercices pratiques

Présentation des équipements électriques,
Matériels de protection
Installation HT/BT, comptage
Revue des dangers inhérents à ces différents équipements.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Appareillage électrique, tableaux, armoires, coffrets...
Matériel de protection individuelle et collectif
Matériel de vidéo projection (Cours sur Power Point)
Fiches et vidéos thématiques.
Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

Validation des acquis

Attestation de formation avec avis du formateur sur l'habilitation à délivrer.

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation : 7 heures

Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Délai d'accès : Une semaine

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Contact : Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

Espace Nikaïa 11, Avenue du Docteur Victor Robini 06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33

www.inseit.com

inseit.formation@wanadoo.fr

FILIERE PREVENTION SECURITE